

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 299

présenté par  
Mme Gayte

-----

**ARTICLE 5**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« L'activité de jury de concours est mieux valorisée dans la carrière d'un agent public. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement a pour objectif de mieux valoriser l'activité de jury de concours dans la carrière des agents publics, notamment des femmes.